

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
20 DÉCEMBRE 2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le jeudi 20 décembre 2018, à 18h47, à la salle municipale, sous la présidence de Guy Lavoie, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Raymond Paulhus, Gabriel Cheeney, Keven Trinque, Pierre Pepin, René Belhumeur ainsi que Jessy Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

Quorum

Les membres du conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

2018-12-008 **1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Prière

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

4. LÉGISLATION

5. ADMINISTRATION

5.1 Mandater Firme d'ingénieur – Expertise en mécanique-électrique pour aménagement de la bibliothèque dans la salle de l'église

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE

8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES

9. URBANISME

10. LOISIRS – CULTURES – ORGANISMES

11. Varia
12. Période de questions
13. Levée de la séance

ADOPTÉE

5. ADMINISTRATION

2018-12-009

5.1 MANDATER FIRME D'INGÉNIEUR – EXPERTISE EN MÉCANIQUE-ÉLECTRIQUE POUR AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DANS LA SALLE DE L'ÉGLISE

Considérant l'offre de services des Ingénieurs Larocque Cournoyer pour réaliser une expertise en mécanique-électrique visant l'aménagement d'une bibliothèque dans la salle de l'église, afin de répondre aux besoins de la bibliothèque;

Considérant que leur mandat consisterait à préparer une estimation budgétaire en fonction des besoins mécanique et électrique pour l'aménagement de la bibliothèque dans la salle de l'église;

Considérant que les honoraires pour l'aspect mécanique sont de 1 800 \$ et les honoraires pour l'aspect électrique sont de 1 800 \$ pour un total de 3 600 \$ plus taxes;

Sur proposition de Pierre Pepin, il est résolu, unanimement :

- d'accepter l'offre de service préparée par Ingénieurs Larocque Cournoyer, pour un maximum de 3 600 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition des gens présents et ce, de 18h49 à 18h50.

2018-12-010

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- de lever la séance à 18h50.

ADOPTÉE

Guy Lavoie, Maire

Jessy Grenier, directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Jessy Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim